



Procès verbal de la réunion annuelle de l'Assemblée générale 15 février 2011

Tenue à 19 heures à l'Auberge Saint-Antoine, 8 rue Saint-Antoine, Québec. Quarante-trois membres sont présents.

1. Élection du président de la réunion

Louis Germain propose que Jacques Lamarche agisse comme président de la réunion. Cette proposition est acceptée unanimement.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Lévesque, appuyé par Michelle Bussièrès, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Accepté à l'unanimité.

3. Adoption du procès verbal de la réunion du 17 février 2010

Le procès verbal a été publié sur le site internet du CCVQ.

Il est proposé par Michel Leclerc, appuyé par Jacques Lévesque, que le procès verbal de la réunion annuelle du 17 février 2010 soit adopté. Accepté unanimement.

4. Mot du président et bilan de l'année 2010

Au cours de l'année 2010, le Conseil d'administration a tenu trois réunions régulières et de multiples rencontres de travail associées à la tenue des États généraux du Vieux-Québec. Les États généraux ont eu lieu les 27, 28 et 29 octobre 2010, au Musée de la civilisation à Québec. L'objectif consistait à dégager une vision commune de l'avenir du Vieux-Québec. Ils ont permis la rencontre de citoyens, de gens de commerce et des affaires, des institutions, de la Ville et du Gouvernement du Québec. L'Assemblée a adopté une déclaration de principes qui devra guider l'action des différents intervenants, pour faire évoluer le quartier en assurant l'équilibre des fonctions résidentielle, commerciale et institutionnelle. Les huit principes arrêtés par les

participants ont été publiés sur le site du CCVQ. Ils sont accompagnés de textes explicatifs permettant d'en mieux saisir la portée.

Le CCVQ a participé au Comité de suivi de l'édition 2010 du Red Bull Crashed Ice. Les principales améliorations étaient associées au déplacement du parcours du côté est de la Côte de la Montagne, à la réduction de la période d'installation et de démontage de la piste et à l'utilisation de technologie d'éclairage qui permettait de diminuer les structures d'éclairage, le câblage et le temps de montage. L'édition 2011 se déroulera sur une période de trois jours, les 17, 18 et 19 mars 2011.

Le CCVQ a participé au Comité de travail mis sur pied par la Ville sur le dossier de l'hôtellerie illégale. Le rapport est disponible sur le site du CCVQ. Certains résultats ont été obtenus, notamment au chapitre de la coordination de l'émission des permis par la Ville et des attestations de classification par le Ministère du tourisme. Mais il serait important d'assurer le suivi des travaux, puisque les démarches entreprises doivent être complétées avec Hydro-Québec et la Chambre des notaires. De plus, il s'avère évident que des modifications à la Charte de la Ville de Québec doivent être obtenues pour rendre la réglementation et la dissuasion plus efficaces.

Le CCVQ a participé activement aux travaux de la Coalition pour l'école Hébert Couillard. On peut considérer que même si l'École Hébert-Couillard n'a pas vu le jour, l'objectif de maintenir une école primaire pour garçons dans le Vieux-Québec a été atteint. En effet, les développements survenus permettant l'ouverture d'une telle école chez les Ursulines sont attribuables aux efforts de la Coalition.

Le CCVQ a participé au Comité de suivi sur Le moulin à images. Selon les témoignages obtenus, les conditions de réalisation de la dernière saison n'ont pas provoqué d'irritants majeurs. La diminution importante de la fréquentation pourrait expliquer cette situation.

L'édition 2010 de la Fête des voisins a dû être annulée à cause des conditions météorologiques.

Le rapport du président est reçu par l'Assemblée. Des félicitations sont formulées à l'intention des membres du Conseil d'administration.

5. Rapport du trésorier

La secrétaire-trésorière Nadine Galy procède à la lecture du rapport financier, joint aux présentes à l'Annexe 1 pour en faire partie intégrante. Le rapport financier final des États généraux, portant sur l'ensemble du projet depuis ses débuts en 2008, est joint à l'Annexe 2.

Les questions ont porté sur les avenues à explorer pour combler le déficit d'opérations associé à la tenue des États généraux. On a alors fait état des démarches effectuées pour

accroître le financement public et pour récupérer 50% des taxes payées. Le SIVQ pourrait également devenir une source de revenus potentiels. On souligne le fait que les opérations régulières du CCVQ ne sont pas déficitaires.

Sur proposition de Claude Tessier, appuyée par Étienne Berthold, le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

6. Élections au Conseil d'administration

Sur proposition du président du CCVQ Louis Germain, Jacques Lamarche, président de la réunion, agit à titre de président d'élections.

Après avoir procédé à un rappel des dispositions règlementaires pour l'élection des membres du Conseil d'administration, le président procède à l'appel de candidatures pour les sept postes à pourvoir. En plus des cinq postes dont les mandats viennent à échéance, on doit prévoir le remplacement de Josianne Gervais et Serge Béhar qui ont remis leur démission en raison de manque de disponibilité.

Sur proposition de Vincent Nadeau, appuyée par Claude Tessier, les personnes suivantes sont élues au Conseil d'administration : Louis Germain, Michel Leclerc, Nadine Galy, France Bilodeau et Michelle Bussières pour un mandat de deux ans; Roger Bertrand et Claudette Blais pour un mandat d'un an.

Le président du CCVQ Louis Germain remercie Josianne Gervais et Serge Béhar pour leur engagement de la dernière année tout en félicitant les nouvelles recrues.

7. Interventions de l'assistance

Les interventions des participants ont porté sur les sujets suivants :

- Le rôle du CCVQ comme outil de concertation et de contestation. On a souligné l'importance de poursuivre la collaboration avec l'ensemble des instances décisionnelles, tout en n'oubliant pas que c'est parfois nécessaire d'aller à la guerre.
- Il pourrait s'avérer souhaitable d'explorer de nouvelles sources de financement, notamment en permettant le membership d'organismes.
- On observe un phénomène important de spéculation dans le quartier et une tendance à transformer les propriétés en condos. Cela risque d'entraîner le départ de plusieurs résidants.
- Les rôles complémentaires du Conseil de quartier et du CCVQ.
- Les dispositions prises par les Syndicats de propriétaires pour encadrer l'hôtellerie illégale, en limitant le nombre des unités où la location à court terme est permise.
- L'importance d'encourager les commerces du quartier, afin de contribuer à leur permanence.

- Les initiatives de l'Association des commerçants de la rue Saint-Jean en matière de stationnement et de magasinage VIP.
- La nouvelle mode qui consiste à créer de plus en plus d'événements dans le Vieux-Québec est susceptible de nuire considérablement à l'équilibre des fonctions.
- On ne tient pas suffisamment compte des besoins des résidants, lors de la tenue des événements. L'application des règlements municipaux étant généralement modifiée ou suspendue, on n'a plus de recours autre que le système de plaintes.
- On devrait davantage considérer le caractère patrimonial et historique du Vieux-Québec et autoriser les événements qui sont compatibles avec l'esprit des lieux.
- On doit reconnaître que le quartier s'est grandement amélioré au cours des vingt dernières années. Contrairement à ce qui est souvent véhiculé, il est largement possible d'élever une famille dans le Vieux-Québec.
- Il ne faut pas que le Vieux-Québec devienne simplement un terrain de jeux ou une simple zone d'activités festives.

8. Clôture de la réunion

Le Président d'assemblée remercie les membres présents de leur participation et le Président du CCVQ les convie à continuer les échanges de façon informelle dans une salle adjacente.

Levée de l'assemblée à 20h45.